

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le corps diplomatique informé des avancées du processus électoral

A environ un mois de la tenue du premier tour de l'élection présidentielle au Congo, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a informé, hier au cours d'une rencontre, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques accrédités en République du Congo des préparatifs de ce scrutin.

« Notre rencontre de ce jour s'inscrit dans le cadre du dialogue régulier et assidu que le gouvernement entretient, en tant que de besoin, avec le corps diplomatique que vous représentez. Je me permets de mettre en exergue un certain nombre d'actes concrets qui ont été déjà accomplis », a précisé Jean-Claude Gakosso, dans son propos liminaire.

Page 2



DETTE INTÉRIEURE

Le Copéco réclame le paiement de la totalité des créances auditées

Les membres du Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco) ont déploré, le 18 février, le règlement partiel des créances de 2014, 2015 et 2016 par le Club de Brazzaville, déclarant que près de la moitié des 179 entreprises auditées attendent toujours d'être payées.

Le président du Copéco, Roger Obesse, a plaidé pour l'apurement de cette partie de la dette en attendant d'amorcer les réclamations sur les créances de 2018, 2019 et 2020. « Le peu d'argent que nous avons reçu nous a permis de régler les dettes fiscales, le remboursement des crédits souscrits, les salaires du personnel et le paiement des four-



: Les membres du Copéco lors de leur rencontre Adiac

nisseurs. Nous ne pouvons pas relancer l'économie nationale dans ces conditions », a-t-il indiqué.

Page 5

FOOTBALL

Gianni Infantino en visite à Brazzaville

Le président de la Fédération internationale de football association, Gianni Infantino, est attendu ce 19 février dans la capitale congolaise pour un séjour de vingt-quatre heures.

Il échangera avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, puis procédera à l'inauguration du bureau régional du développement de l'Afrique centrale et visitera les projets d'infrastructures sportives réalisés au Congo, notamment le Centre technique d'Igné, dans le département du Pool.

Page 9



ENVIRONNEMENT

Les résidus d'hydrocarbures polluent le littoral maritime

La ministre en charge de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, est allée prendre la mesure de la pollution marine causée par des résidus pétroliers déversés du côté de Djeno. Au terme de la visite, elle a constaté l'impact environnemental de ces produits sur les riverains et autres usagers de la côte maritime.

De leur côté, deux sociétés pétrolières, Total et Perenco, se sont engagées à apporter leur expertise pour le traitement des grés bitumés issus des travaux de dragage du port de Pointe-Noire pour réduire le degré de pollution due aux films d'hydrocarbures.

Page 16

COVID-19

L'Opdad appelle à doubler d'efforts

Page 9

EDITORIAL

Alerte

Page 2

ÉDITORIAL

Alerte

Alors que vient de s'achever à N'Djamena le sommet du G5 Sahel et que les pays coalisés pour la préservation de la paix dans cette partie de notre continent, la France tout particulièrement, ont confirmé leur engagement sur le terrain, il est urgent que la communauté internationale dans son ensemble prenne enfin la juste mesure des défis à relever. Et en tire sans plus tarder toutes les conséquences sur le terrain en apportant aux peuples, aux Etats, aux gouvernements concernés l'aide multiforme qui leur fait pour l'instant cruellement défaut.

S'il est vrai, en effet, que les chefs d'Etat présents physiquement ou virtuellement par vidéoconférence dans la capitale du Tchad ont marqué clairement leur volonté de continuer à œuvrer pour la paix, il l'est tout autant que le soutien mondial qui leur permettrait de lutter efficacement contre les dérives de toute nature dont cette immense zone géographique est victime est pour l'instant quasiment inexistant. Ce qui explique pourquoi les attentats, les agressions, les guets-apens, les enlèvements, les pillages perpétrés par les milices islamistes s'y multiplient avec les dégâts dramatiques que cela provoque au sein des sociétés civiles concernées.

Ne nous faisons pas d'illusions et osons regarder la vérité en face : ce qui se passe actuellement dans la sous-région saharo-sahélienne n'est pas autre chose que la réédition de ce qui s'est passé tout au long des dernières décennies et qui continue de se poursuivre au Proche comme au Moyen-Orient. Avec une montée du salafisme sous ses différentes formes, mais aussi une aggravation de la guerre qui oppose les deux grands courants de l'Islam, à savoir le sunnisme et le chiisme, et qui n'est évidemment pas près de s'apaiser.

Avec aussi et simultanément une tentative de conquête de l'ensemble du continent africain par les tenants de l'islam radical qui vise désormais ouvertement l'Afrique occidentale, l'Afrique centrale, la Corne de l'Afrique, le golfe de Guinée.

Ayons conscience que le sommet de N'Djamena n'aura d'effets positifs à moyen et long terme que si les décisions qui y ont été prises ces dernières heures sont accompagnées, assistées, soutenues par l'Union africaine, mais aussi par les Nations unies et donc par la communauté mondiale tout entière.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le corps diplomatique s'informe du processus électoral

Le ministre en charge des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a informé le 18 février à Brazzaville, le corps diplomatique accrédité en République du Congo de la situation politique nationale et du déroulement du processus électoral prélude au scrutin présidentiel du 21 mars prochain.



« Souvenons-nous que la dernière séquence de ce dialogue entre vous et nous a eu lieu le 4 mars dernier, dans cette même salle, peu après que le gouvernement a pris des mesures énergiques pour faire face à la propagation de l'épidémie à coronavirus qui commençait à sévir le monde. Notre approche a toujours été de vous tenir informés de la situation nationale », a rappelé Jean-Claude Gakosso.

« Vous avez été et vous êtes les témoins privilégiés des efforts constants des autorités de notre pays en faveur de la paix, de la sécurité, de la cohésion sociale, de la consolidation de la démocratie et la préservation des acquis du développement économique. Parce que nous savons tous qu'on ne peut pas réussir une élection dans un contexte heurté et marqué par la violence », a-t-il souligné, poursuivant que « le gouvernement a multiplié des stratégies pour créer les conditions d'un scrutin juste, honnête

et crédible. Malgré la crise qui s'est aggravée avec la pandémie, il a pu réaliser l'essentiel des opérations pré-électorales. Ceci, afin que le peuple qui seul confère la légitimité par son vote aille en toute confiance et en toute sérénité à cette élection qui doit être juste, libre, transparente et apaisée ».

Le ministre Jean-Claude Gakosso a en outre évoqué quelques actes accomplis dans le cadre du processus électoral, notamment la mise en place de la Commission nationale électorale indépendante, la tenue du dialogue politique à Madingou, la publication des dates du scrutin, la révision des listes électorales, l'appel à candidatures et la publication de la liste des sept candidats retenus par la Cour constitutionnelle. « L'élection présidentielle du 21 mars est déjà qualifiée par bon nombre d'observateurs comme l'une des plus ouvertes et des plus apaisées de l'année sur l'ensemble du continent. Nous sommes tous

témoins car, tous les politiques qui voulaient se porter candidat ont pu le faire en toute indépendance et liberté », précise-t-il.

Selon lui, cette élection se déroulera sous l'observation des partenaires divers et variés de la communauté internationale parmi lesquels, l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, le Parlement panafricain ainsi que les ONG concernées par les questions électorales et la presse internationale.

« J'espère que vous serez, une fois encore, les meilleurs interprètes de cet événement auprès de vos gouvernements et organismes respectifs. Nous réaffirmons la volonté du gouvernement congolais de renforcer ses relations de coopération avec tous ses partenaires », a conclu Jean-Claude Gakosso.

Rock Ngassakys

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les cadres du PCT évoluant au Sénat se mobilisent

Le groupe parlementaire du Parti congolais du travail (PCT) et alliés au Sénat a tenu, le 17 février à Brazzaville, sous la direction de son président, Théophile Adoua, une réunion au cours de laquelle il a mis en place des stratégies de soutien à la candidature de Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 21 mars 2021.



Les membres du groupe parlementaire du PCT et alliés au Sénat donnant leurs contributions/Photo Adiac

Des sénateurs, directeurs centraux, présidents des commissions parlementaires et autres cadres du PCT évoluant au Sénat ont pris part à cette rencontre qui a porté essentiellement sur les modalités de soutien et de contribution du groupe parlementaire à la campagne électorale du candidat Denis Sassou N'Guesso.

Le groupe parlementaire du PCT et alliés au Sénat a réitéré son apport physique, moral, matériel et financier au candidat du parti. Il a aussi organisé, séance tenante, une quête spéciale à l'issue de laquelle 31, 990 millions francs CFA ont été collectés pour soutenir le candidat du PCT. Cette somme d'argent est encore provisoire car, d'autres membres du groupe parlementaire étaient absents à la cérémonie de collecte des fonds. Ils devraient aussi verser leurs contributions au fur et à mesure. La somme totale collectée sera ensuite transmise au candidat pour renforcer la logistique et autres besoins de campagne électorale.

« Nous avons initié cette cotisation d'appui à la candidature du camarade Denis Sassou N'Guesso, sur instruction du secrétaire général de notre parti, Pierre Moussa. Le geste intègre la solidarité agissante qui nous a toujours caractérisés au sein du PCT... », a indiqué Théophile Adoua.

Firmin Oyé

LIKOUALA

Le projet Lisungi apportera des solutions aux doléances des populations

Lors du lancement du projet Lisungi additionnel, le 17 février à Impfondo, le préfet du département de la Likouala, Gilbert Djombo Bomondjo, a fait état des attentes de la population. Les réponses aux problèmes posés sont prises en compte dans ledit projet. Il faut encore un peu de patience pour la concrétisation complète.

« Le souhait le plus ardent d'améliorer les prestations des services de santé dans les districts d'Enyelle, d'Epena, d'Impfondo et de Betou et des autres localités », a indiqué Gilbert Djombo Bomondjo.

Concernant l'action humanitaire, il a épinglé la construction d'un entrepôt de stockage des vivres mis à la disposition des victimes, les inondations et autres catastrophes naturelles. Au sujet de la jeunesse, les jeunes attendent des formations qualifiantes liées aux besoins du marché de l'emploi, aux besoins de développement afin de faciliter leur intégration socio-professionnelle. Dans le secteur de l'enseignement général, la population de la Likouala souhaite que l'épineux problème des enseignants bénévoles soit réglé afin de soulager les familles qui supportent les frais de prestation.

En réponse aux doléances présentées, le coordonnateur du projet Lisungi, Alfred Constant Kiakouama, a souligné que les secteurs sociaux de base étaient pris en compte dans le projet qui vise à favoriser l'intégration socio-économique. « 900 jeunes désœuvrés vont bénéficier



Le préfet de la Likouala faisant état des doléances de la population d'une formation qualifiante.

Les frais scolaires des élèves issus des familles pauvres de l'école primaire au secondaire sont pris en charge par le projet », a-t-il précisé.

Aussi, il est prévu le renforcement de l'offre des services de santé dans les dix-neuf structures sanitaires du département de la Likouala. Les familles vulnérables bénéficieront des transferts monétaires pour la réalisation des activités

génératrices de revenus.

Il convient de rappeler que le projet Lisungi additionnel, financé par la Banque mondiale en faveur des réfugiés, autochtones et bantous vivant dans la Likouala n'est pas à confondre avec les allocations Covid-19 de 50.000FCFA que le gouvernement met à la disposition des ménages en détresse sociale dont la certification est en cours dans ce département.

Rominique Makaya

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le Club 2002-PUR multiplie des stratégies

Le secrétaire général du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), Juste Désiré Mondélé, a installé le 15 février les unités de mobilisation des électeurs dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé.

L'installation de ces unités de mobilisation fait partie des stratégies retenues par le Club 2002-PUR pour donner plus de chance au candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso, au scrutin du 21 mars prochain. « Les unités qui sont installées aujourd'hui

« Les unités qui sont installées aujourd'hui représentent une véritable force de mobilisation dans Ouenzé pour traduire en acte notre engagement. Il ne doit pas vous échapper une famille, une seule parcelle de Ouenzé, car la victoire que nous voulons nécessite un effort. Il faut dès à présent apporter la bonne parole, celle de l'espoir, celle de la dignité de la République, celle de Denis Sassou N'Guesso »,



représentent une véritable force de mobilisation dans Ouenzé pour traduire en acte notre engagement. Il ne doit pas vous échapper une famille, une seule parcelle de Ouenzé, car la victoire que

nous voulons nécessite un effort. Il faut dès à présent apporter la bonne parole, celle de l'espoir, celle de la dignité de la République, celle de Denis Sassou N'Guesso », a exhorté Juste Désiré Mondélé.

Les membres des unités de mobilisation/Adiac Le député élu de Ouenzé I a, en effet, appelé les militants de cette formation politique de la majorité présidentielle à la mobilisation générale et à être sur le terrain en développant une approche directe et

de proximité. « Nous venons aujourd'hui d'enclencher une dynamique, un processus qui, au sein du Club 2002-PUR, va toucher l'ensemble des arrondissements de Brazzaville ainsi que tous les départements du pays », a conclu Juste Désiré Mondélé, invitant les unités de mobilisation à travailler dans le strict respect des mesures barrières d'autant plus que le combat contre le Covid-19 est loin d'être gagné.

S'exprimant à cette occasion, le président du Club 2002-PUR Ouenzé, Alphonse Mongo, s'est réjoui du bon déroulement de la campagne de révision des listes électorales dans le 5^e arrondissement. Selon lui, la campagne de sensibilisation à l'enrôlement sur les listes électorales organisée a permis aux milliers de jeunes militants de Ouenzé de s'inscrire et rassurer les anciens de l'existence de leurs noms sur le fichier électoral actualisé.

Parfait Wilfried Douniama

REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
 N° SC 02/2021/ PD-PAC/UCP/RPM**

« Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest »

1. Contexte et justification

1.1- Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest.

1.2- Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant

La mission a pour objectif principal de faire les audits techniques des infrastructures et équipements réalisés à Okombé, Oyo Akondo et Etoumbi. Pour ce faire, le PDPAC envisage le recrutement d'un pool de trois consultants individuels comprenant des spécialistes en bâtiments, en froid et en adduction d'eau.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Vérifier la qualité d'exécution et la conformité des diverses constructions et équipements par rapport aux prescriptions techniques ;
- Évaluer les travaux exécutés et le niveau d'exécution de chaque infrastructure ou équipement et le niveau global d'avancement physique de chaque marché ou convention ;
- Évaluer le niveau d'exécution financier de chaque marché/convention et s'assurer de la validité des garanties ;
- Elaborer le décompte définitif des travaux de chaque marché terminé ou le décompte des travaux correspondant au niveau actuel d'exécution de chaque marché ;
- Évaluer les retards d'exécution de chaque marché assortis des sources de retard ;
- Formuler des recommandations à la suite des diagnostics et constats faits.

3. Qualité et Profil des consultants

1- Le consultant doit être un ingénieur de génie civil spécialisé en bâtiment, de niveau Bac+ 5 ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou audit technique de construction de bâtiments dont au moins 2 références de contrôle de travaux/audit technique de construction de bâtiments industriels. Il doit maîtriser l'utilisation de scléromètre et de GPS et savoir bien utiliser les logiciels de dessin (AUTOCAD, COVADIS...). Il doit avoir une bonne connaissance dans la gestion des marchés publics et une bonne capacité d'analyse.

2- Le consultant doit être un ingénieur électromécanicien spécialisé en système frigorifique/génie climatique, de niveau Bac+ 5 ou équivalent avec aussi de bonnes connaissances en matière de centrale photovoltaïque. Il doit avoir au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou audit technique d'installation d'équipements frigorifiques et de centrale photovoltaïque dont au moins 3 références dans le contrôle des travaux/audit technique d'installations de machines frigorifiques et 2 références dans le contrôle des travaux/audit technique d'installation de centrale photovoltaïque. Il doit maîtriser les logiciels de base (Excel, Word) et savoir bien utiliser le GPS. Il doit voir une bonne capacité d'investigation technique et d'analyse.

3- Le consultant doit être un ingénieur hydraulicien, de niveau Bac+ 5 ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou d'audit technique de système d'adduction d'eau en eau potable dont au moins 3 références concernant la construction de système d'adduction d'eau à partir de forage et 1 (une) référence de système d'adduction d'eau avec forage et pompage avec énergie solaire. Il doit maîtriser les méthodes d'essai de débit de forage en vigueur et l'utilisation de GPS. Il doit aussi savoir bien utiliser les logiciels informatiques de base (Word, Excel) et de dessin (AUTOCAD, COVADIS...). Il doit posséder une bonne connaissance de la gestion des marchés publics et avoir une bonne capacité d'analyse.

NB : Fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

La durée totale de la mission est de 20 jours pour chaque consultant. Les lieux de travail sont :

- Oyo Akondo, Okombé (Département de la Cuvette) et Etoumbi (Département de la Cuvette-Ouest) pour l'ingénieur de génie civil spécialisé en bâtiment et l'ingénieur hydraulicien ;
- Okombé (Département de la Cuvette) pour l'ingénieur électromécanicien spécialisé en système frigorifique/génie climatique.

Manifestation d'intérêt

Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, etc.) Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Sélection de consultants à Titre Personnel (STP) ».

Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

5. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 03 mars 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMI N° 02/2021/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville, Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11, Email : pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

La Coordination

DETTE INTÉRIEURE

Le Copéco réclame le paiement de la totalité des créances auditées

Les membres du Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco) ont dénoncé, le 18 février, le règlement partiel des créances de 2014, 2015 et 2016 par le Club de Brazzaville. Près de la moitié des 179 entreprises auditées n'a pas été payée, selon le Copéco.

Seulement 60% des entreprises éligibles ont été reçues depuis l'ouverture des guichets de paiement de la dette intérieure en octobre dernier. D'après le président du Copéco, Roger Obesse, les créances de 1 à 100 millions ont été payées en totalité moins les 35% de la décote, à peine 30% des créances de 100 à 500 millions ont été payées et 50% des créances de 500 millions ou plus ont été payées.

Il faut rappeler que le gouvernement a négocié et obtenu d'un groupe de banques la mobilisation de 300 milliards FCFA destinés à l'apurement d'une partie de la dette intérieure commerciale. Le Club de Brazzaville, composé des banques BSCA, LCB, BGFI et Écobank, est chargé du règlement des créances selon un mécanisme qui favorise la relance de l'économie nationale.



Les membres du Copéco lors de leur rencontre Adiac

Pour Roger Obesse, les résultats de la première opération du Club de Brazzaville sont en deçà des attentes des opé-

rateurs économiques, qui ne sont pas au stade actuel en mesure de relancer leurs activités. « L'apurement de cette

partie de la dette devrait nous permettre d'amorcer d'autres réclamations, à savoir les créances 2018, 2019

et 2020. Le peu d'argent que nous avons reçu nous a permis de régler les dettes fiscales, le remboursement des crédits souscrits, les salaires du personnel et le paiement des fournisseurs. Nous ne pouvons pas relancer l'économie nationale dans ces conditions », a-t-il décrié.

Au sortir de leur rencontre ce 18 février, les membres du Copéco en appellent à la responsabilité du gouvernement pour le règlement rapide des créances de 2020 en instance de paiement au Trésor public ; la prise en charge d'autres créances au trésor ; la publication sans délai des rapports des audits 2003 à 2016 et 2016 à 2018. Ils sollicitent également l'ouverture de nouvelles discussions avec le ministère des Finances en vue d'accélérer lesdits dossiers.

Fiacre Kombo

SANTÉ PUBLIQUE

Améliorer le plateau technique de l'hôpital de Makélékélé

Le personnel soignant de l'hôpital de référence du premier arrondissement de Brazzaville a souligné, le 16 février, la nécessité d'améliorer le plateau technique de cette structure sanitaire en vue de la prise en charge des cancers.

Ce vœu a été émis lors du lancement des activités oncologiques pédiatriques par la ministre en charge de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le cancer de l'enfant. A cet effet, une communication sur « le cancer de l'enfant » a été faite par le Dr Régis Karym Ntsila, pédiatre oncologue médical.

L'orateur a souligné la nécessité de renforcer le plateau technique de l'hôpital de référence de Makélékélé qui assure la prise en charge de cancers. Cette structure de santé est dépourvue d'imagerie par résonance magnétique, d'équipements pour la réalisation des fonds de l'œil sous AG en cas de rétinoblastome, de traitements conservateurs et bien d'autres.

Pour le Dr Régis Karym Ntsila, les enfants de zéro à 14 ans présentent le cancer solide et maligne. Les facteurs sont génétiques et environnemen-



Le personnel soignant de l'hôpital de Makélékélé Adiac

taux. Parmi ceux-ci figurent également l'exposition aux radiations ionisantes et à la chimiothérapie. « Les cancers de l'enfant sont curables. Le taux de survie à cinq ans est de l'ordre de 80%. L'enjeu moyen aujourd'hui est de guérir toujours plus d'enfants tout en limitant au maximum les effets secondaires. 40% d'enfants restent plus ou moins valides suite à la maladie et aux traitements souvent agressifs qui leur sont admi-

nistrés », a-t-il indiqué. L'orateur a aussi énuméré quelques défis liés à l'accessibilité aux médicaments et thérapeutiques spécifiques et aux soins de soutien de qualité. Il a rappelé que le cancer est la cause majeure de décès chez les enfants et les adolescents dans le monde. Chaque année, environ 300.000 sujets âgés de 0 à 19 ans sont diagnostiqués. Le taux de guérison dans les pays à revenu élevé est de 80% contre 20% dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

« Les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2018 demandaient aux pays d'accorder une attention prioritaire au cancer de l'enfant et d'accroître des financements au niveau national. L'objectif de l'OMS est de parvenir à un taux de survie de 60% au moins pour tous les enfants atteints du cancer dans le monde d'ici à 2030 », a dit le Dr Régis Karym Ntsila.

La directrice de l'hôpital de

Makélékélé, le Dr Annick Berthe Ndawana-Mikolo, a également évoqué l'importance de renforcer le plateau technique de sa structure. « Notre hôpital est impliqué dans la prise en charge des patients atteints du cancer depuis 2010. Le dépistage est fait depuis 2018. Nous faisons le dépistage des cancers de sein et du col de l'utérus », a-t-elle expliqué.

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo a, pour sa part, signifié que la plupart des décès d'enfants porteurs de cancer sont dus au dépistage tardif. Elle entend poursuivre le plaidoyer auprès des partenaires en vue de l'acquisition des anticancéreux pédiatriques moins agressifs et tolérants.

Jacqueline Lydia Mikolo a invité toute la communauté à s'engager et à redonner espoir aux enfants atteints du cancer, ainsi qu'à leurs parents par des apports multiformes.

Lydie Gisèle Oko

REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
 Financement : FIDA

**AVIS DE SOLLICITATION DEMANIFESTATION D'INTERET
 AMI N° 01/2021/PD-PAC/UCP/RPM**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE CHARGE DE REALISER L'AUDIT DES COMPTES
 DU PD-PAC, EXERCICES 2020 ET 2021.**

I-Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Une partie des fonds du prêt seront utilisés pour effectuer les paiements prévus au marché relatif au présent Avis à Manifestation d'Intérêt concernant l'audit des comptes du PD-PAC, exercices 2020 et 2021 (y compris la période de grâce).

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet, le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

II-Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion indiquant si les états financiers (y compris les informations supplémentaires mentionnées à la section 5) présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'entité déclarante au terme de l'exercice 2020, et/ou les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables applicables.

III-Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

IV-Profil du consultant

Le signataire du rapport doit être un Expert-comptable Diplômé reconnu par l'IFAC ou la FIDEF (les pièces y relatives devront être jointes à la manifestation d'intérêt).

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

1. Un Directeur de mission, Expert-Comptable, signataire du rapport final, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par le FIDA et/ou autres bailleurs ;
2. Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 en audit/ comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier ;
3. Un Spécialiste en Passation des Marchés de niveau BAC + 4 au moins et ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit des activités de passation de marchés ;
4. Deux (2) auditeurs comptables et financiers, de niveau BAC + 3 au moins, et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit.

V-Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en une seule phase à Brazzaville. Elle durera deux (02) semaines chacune et consistera à auditer les exercices 2020 et 2021 (y compris la période de grâce).

La mission se déroulera dans les délais nécessaires pour la soumission du rapport d'audit finalisé aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2021 pour l'audit de l'exercice 2020 et 28/02/2022 pour l'audit de 2021.

VI-Manifestation d'intérêt

Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur la méthode de la qualité et cout (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

VII-Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 02 mars 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N°01/2021/PD-PAC/UCP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé de l'audit des comptes du PD-PAC, exercices 2020 et 2021 ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
 Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville
 Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11
 Email : pdpac.cg@gmail.com
 Brazzaville – République du Congo.

La Coordination

CONFÉRENCE EN LIGNE

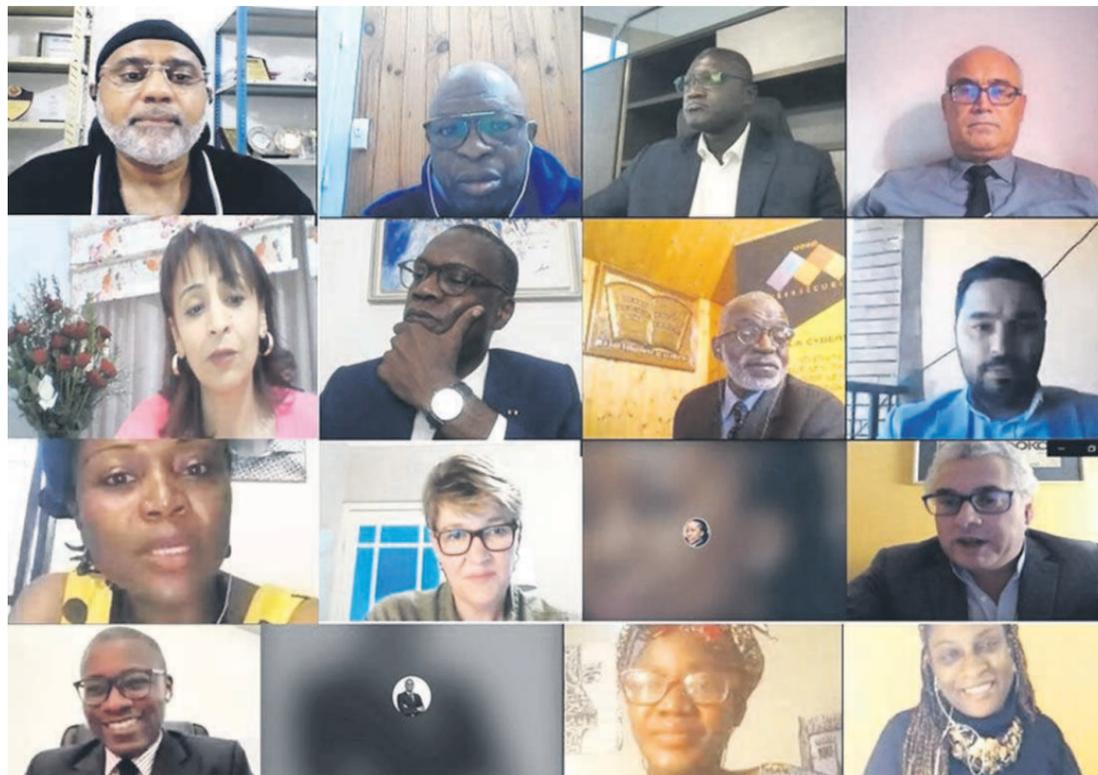
La stratégie africaine de sécurité des données numériques / La dette africaine

La série de webinars par les experts stratégiques à destination des Etats et des institutions du continent africain continue.

Après deux éditions depuis le début d'année, la plateforme Afrik@Cybersecurité poursuit, par l'outil de conférence en ligne, la réalisation du projet « CyberAfrikTour2021 », en partenariat avec le Centre Marocain d'Etudes Stratégiques.

La nouvelle édition s'est tenue le lundi 15 février dernier, autour de Chrysostome Nkoundi-Samba, président de la plateforme Afrik@Cybersecurité, initiateur du concept. Les experts ont entamé la troisième étape avec, au programme, les travaux sur « L'Afrique et le cyberspace en des questionnements : Quelle place et Quel rôle pour l'Afrique dans le cyberspace ? / Pourquoi protéger les intérêts vitaux de l'Afrique dans le cyberspace ... / Comment protéger les intérêts vitaux de l'Afrique dans le cyberspace ... / et, Qui pour protéger les intérêts vitaux de l'Afrique dans le cyberspace ?

En ligne de mire de ce rendez-vous, une réflexion sur : « La dette africaine face à la menace cyber / La dette est un instrument qui doit permettre de construire une nouvelle société, et pas de justifier



l'austérité et les pertes de souveraineté. » Cette réflexion, en guise de rappel, remonte au 2 décembre

Capture d'écran de la conférence en ligne CyberAfrikTour2021 du 15 février 2021, lors de la Conférence de Dakar, au Sénégal, sur le thème « Développement durable, Dette soutenable : trouver le juste équilibre ». Cette conférence qui s'était tenue dans un climat entre inquiétudes

pour les uns, et colère froide mais réelle pour les autres, avait permis de dégager ce que le président Macky Sall avait qualifié de consensus de Dakar autour de sept points essentiels où désormais les pays africains et les institutions internationales avaient décidé d'être plus à l'écoute les uns des autres. De ce fait, deux panels distincts, mais complémentaires, ont été programmés sur les thèmes : Quelles femmes africaines dans le cyberspace / Le numérique comme levier pour préserver l'identité africaine. Parmi les conférenciers présents, en dehors de l'invité surprise, citons Séraphine Ekoa, Jayouchi Rym, Pascaline Odoubourou, Kriss Brochech, Reine Toungui, Noelle Van der Waag-cowling, Mamadou Mbaye, Sami Said, Emmanuel Dupuy, Youssef Mazouz, Abdul-Hakeem Ajjola et Frank-William Nzetoum.

Yves Ickonga, Conseiller du président de la République Denis Sassou N'Gusso, chef du département des Télécommunications et du Numérique a participé à cette édition en ligne.

Marie Alfred Ngoma

DÉVELOPPEMENT

Inquiétude de la Cnuced sur la baisse des investissements dans les moyens de production des PED

Bien que les PED aient attiré une part record des IDE mondiaux en 2020, le financement des secteurs des infrastructures et productifs a diminué. Une baisse qui pourrait affaiblir leurs perspectives de reprise, avertit la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) dans un rapport.

Les flux d'Investissement directs étrangers (IDE) vers les économies en développement ont montré une résilience relative à la crise causée par la Covid-19, en baisse de « seulement 12% en 2020, par rapport à l'effondrement stupéfiant de 69% enregistré par les économies plus riches », alerte le rapport. Si dans l'ensemble, les Pays en développement (PED) ont attiré un record de 72% des IDE l'an dernier, la forte baisse des annonces de nouveaux sites de production et de financement de projets internationaux - Afrique, Asie, en Amérique latine et Caraïbes - est une source de préoccupation majeure, relève la Cnuced.

Or, « ces types d'investissement sont cruciaux pour le développement des capacités de production et des infrastructures, et en conséquence, pour des perspectives de reprise durable », a expliqué James Zhan, le directeur de la division des investissements et des entreprises à la Cnuced. Il avertit que : « Sans investissement dans les secteurs productifs de l'économie, les pays en développement auront du mal à se reconstruire après les effets de la pandémie ».

La capacité de réponse productive limitée des PED

À l'échelle mondiale, le rapport indique que les nouveaux projets annoncés ont diminué de 35% en 2020 pour atteindre 547 milliards de dollars. Une baisse encore plus prononcée dans les économies développées,

avec une chute de 63% en Afrique et de 51% en Amérique latine et dans les Caraïbes. A cela s'ajoute une forte baisse des accords de financement de projets transfrontaliers, au troisième trimestre 2020 - une source d'investissement (ports et barrages), et une capacité plus limitée des pays les plus pauvres à déployer les plans Covid-19 pour stimuler les investissements dans les infrastructures. C'est le cas en Afrique, avec une chute de 40% des investissements en 2020, un continent qui abrite la plupart des Pays les moins avancés.

« Le glissement n'est pas encore terminé »

Le rapport note que les plus fortes de financement de projets internationaux dans les économies en développement se sont produites au second semestre, ce qui est « contraire aux tendances mondiales ». Plus inquiétant encore, cette phrase de James Zhan : « les données suggèrent que le glissement dans les économies en développement n'est pas encore terminé. Cela envoie un signal inquiétant sur le fait que le financement de projets en 2021 sera biaisé vers les économies développées et que toute augmentation des flux d'IDE est plus susceptible de provenir de fusions et d'acquisitions transfrontalières que de nouveaux investissements dans des actifs productifs ».

Noël Ndong

CONCOURS DES BD ET DESSINS

ONU Femmes invite les jeunes à l'imagination

Le concours est réservé aux jeunes filles et garçons âgés de 18 et 28 ans invités à faire de bandes dessinées et dessins encourageant l'égalité de sexes selon le contenu de la déclaration de Pékin et de son programme d'action.

Les candidats doivent s'inspirer aux douze thèmes ci-après : Les femmes et l'environnement ; Les femmes au pouvoir et aux postes de décision ; L'enfant de sexe féminin ; Les femmes et l'activité économique ; Les femmes et la pauvreté ; La violence à l'encontre des femmes ; Les droits humains des femmes ; L'éducation et la formation des femmes ; Les mécanismes institutionnels de promotion de la condition féminine ; Les femmes et la santé ; Les femmes et les médias ; Les femmes et les conflits armés.

Le domaine d'intérêt choisi pour le dessin doit être précisé dans le formulaire de participation : un seul dessin et une seule fois. Le dessin envoyé doit être une création originale non publiée.

« Nous vous invitons à imaginer ce à quoi ressemble une génération égalitaire entre les sexes. », ont indiqué les organisateurs.

Le concours sera organisé à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, dans le cadre du Forum Gé-

nération Egalité : Pour les droits des femmes et un futur égalitaire. Ce forum débutera à Mexico, au Mexique, fin mars 2021 et se terminera à Paris, début juin 2021. Les postulants doivent soumettre leurs BD et dessin dépourvus de texte au plus tard le 14 mars 2021 à minuit. Ces derniers doivent croire à l'égalité des sexes et à la réalisation des droits des femmes pour un futur égalitaire. Ils doivent également exprimer leur vision d'une génération égalitaire entre les sexes dans un dessin et libérer leur création en la dessinant.

La contribution peut être composée d'un seul dessin ou d'une série de six vignettes au maximum, en respectant le format d'une page DIN A4 (210 mm x 297 mm) et la résolution du dessin doit être supérieure ou égale à 150dpi.

Les candidats doivent aller sur le lien <https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2021/1/announcement-comic-and-cartoon-competition> puis cliquez pour soumettre leurs dossiers.

La délibération se fera en mai

2021. Les dessins des finalistes et des demi-finalistes seront exposés de manière virtuelle durant le forum, à Paris. Ce forum sera organisé par ONU Femmes, en collaboration avec la Commission européenne, la Belgique, la France et le Mexique ainsi qu'en partenariat avec Cartooning for Peace.

Les prix seront décernés aux trois premiers lauréats qui recevront respectivement 1 200 euros, 750 euros et 500 euros. Ils assisteront à l'ouverture virtuelle du forum au cours duquel leurs travaux seront exposés et présentés sur plusieurs plateformes, notamment le site web de Cartooning For Peace, mais aussi sur les sites d'autres partenaires officiels et leurs réseaux de médias sociaux respectifs.

Signalons que ce concours fait partie de la campagne d'ONU Femmes « Génération Egalité : Pour les droits des femmes et un futur égalitaire », qui célèbre le 25e anniversaire de la quatrième conférence mondiale sur les femmes, tenue à Pékin en 1995.

Rosalie Bindika



Dans un souci constant de qualité, de transparence et de satisfaction complète de ses clients, Toyota organise une campagne de rappel concernant les AIRBAGS passagers ou conducteurs de certains modèles de la marque.

CAMPAGNE SECURITAIRE TOYOTA



RAV4 de 2003-2005 YARIS de 2006-2013 HILUX de 2005-2015 COROLLA de 2003-2006 FORTUNER de 2005-2015 AVENSIS de 2003-2008



Pour vérifier si votre véhicule est concerné, rendez-vous sur www.toyota.cg ou contactez-nous par téléphone au **05 550 63 63**.

Cette intervention est entièrement gratuite pour tous les détenteurs d'un véhicule TOYOTA.

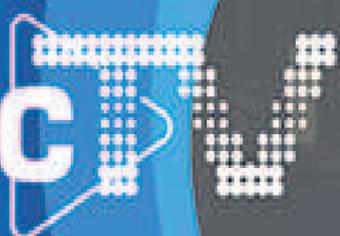
Pointe-Noire :
13 rue côte matève, BP 1110

Brazzaville :
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila, BP 247

www.toyota.cg



ADIAC



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



COVID-19

L'Opdad appelle à redoubler d'efforts dans la lutte contre la pandémie

A l'occasion de la 25ème assemblée générale ordinaire de l'Opdad (Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement), ouverte le 18 février, la présidente en exercice, Antoinette Sassou N'Guesso a encouragé ses consœurs à ne pas baisser les bras dans la lutte contre la Covid-19.

La transition vers le travail à distance imposée par la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus n'a pas empêché le bon déroulement des travaux qui se sont déroulés à huis clos. Tenant compte du sous-thème choisi cette année en rapport avec la pandémie de Covid-19, à savoir, « *Faire preuve de résilience face au Covid-19 en tirant parti des acquis du passé et des défis actuels* », la présidente de l'Opdad a appelé à redoubler d'ardeur dans la bataille, pour accompagner le grand mouvement mondial de lutte contre cette pandémie. Elle a par ailleurs affiché son optimisme sur l'application du plan d'action de l'organisation perturbée par la Covid-19.

« *Je mesure à quel point, en tant que présidente de l'Opdad, il nous a été difficile à cause de la pandémie de Covid-19, de mettre en œuvre notre plan d'action. Je suis*



convaincue que nous trouverons chacune, les ressorts nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre de notre feuille de route », a assuré Antoinette Sassou N'Guesso.

La présidente de l'Opdad, a rendu hommage aux autres premières dames pour leur implication dans leurs pays respectifs, ainsi que leurs appuis multiformes apportés aux plus vulnérables dans le cadre de la lutte contre cette pandémie.

La session s'est clôturée par l'invite de la présidente de l'Opdad aux premières dames « *de prendre par la main ceux qui sont dans le besoin* ». Que leur nouvelle vie, a-t-elle conclu, leur donne « toujours plus de satisfaction ». La réunion a aussi été marquée par l'adoption du compte rendu de la précédente assemblée générale ordinaire ; la présentation du rapport du secrétariat exécutif et l'adoption des recommandations du comité directeur.

Signalons que la fin des travaux de la 25^e assemblée générale ordinaire de l'Opdad est prévue le 19 février.

Yvette Reine Nzaba

FIFA

Gianni Infantino attendu aujourd'hui à Brazzaville

Le président de la Fédération internationale de football association (Fifa), Gianni Infantino, effectue le 19 février 2021 une visite de travail de 24 heures dans la capitale congolaise.

Il profitera de son passage à Brazzaville pour lancer officiellement le siège du bureau régional du développement de l'Afrique Centrale. Il visitera également les différents projets d'infrastructures réalisés au Congo, notamment le centre technique d'Ignié.

Au cours de son séjour, Gianni Infantino pourra, selon la Fédération congolaise de football (Fecofoot), être reçu par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, les autorités gouvernementales nationales et aura un échange avec les membres de la communauté du football congolais.

Giovanni Vincenzo Infantino dit Gianni Infantino, né le 23 mars 1970 à Brigue, en Valais (Suisse), est un juriste italo-suisse, secrétaire général de l'UEFA



Gianni Infantino lors de son passage à Brazzaville en 2019

de 2009 à 2016. Il est à la tête de la Fifa depuis le 26 février 2016, en remplacement de Sepp Blatter. Ce neuvième président de l'histoire de la Fifa restera à ce poste jusqu'en 2023, puisqu'il a été réélu à l'unanimité, le 5 juin 2019, à Paris en France, lors du soixante-neuvième congrès de cette institution.

Notons que la Fifa est la fédération sportive internationale de football, du football et du football de plage. Association des fédérations nationales, fondée le 21 mai 1904, à Paris, elle a pour vocation de gérer et de développer le football dans le monde. Son siège social se trouve à Zurich, en Suisse.

Rude Ngoma

FÉCOJUDA

Marien Ikama tient l'assemblée générale électorale comme promis

A l'insu et en absence du ministère des Sports et de l'Education physique puis du Comité national olympique et sportif congolais, le président sortant de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda), Marien Ikama, a organisé le 17 février à Brazzaville une assemblée générale électorale au cours de laquelle il a été réélu.

Contrairement à la note du ministère des Sports qui interdisait la tenue de cette assemblée générale, Marien Ikama a quand même réalisé son souhait et a bénéficié des suffrages de

quelques judokas qui composaient le corps électoral. Sur les vingt-deux votants, le président ainsi que les autres membres du bureau ont obtenu vingt et un voix. A la suite de cette élection, le flou qui entoure la Fécojuda n'est pas totalement dissipé puisque, selon nos sources, le ministère des Sports organisera dans les prochains jours « *une vraie assemblée générale électorale apaisée et de sortie de crise* ».

R.Ng.



Marien Ikama/Adiac

Cabinet d'Avocats Roldia MALONGA & Jean NGOUEBO
 Avocats à la Cour
 B.P: 4607, Pointe-Noire-République du Congo-Brazzaville
 Téléphone : (242) 05.543.47.06
 Email: contact.avocatsassociés@gmail.com

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE INSERTION LEGALE

Maîtres Roldia Yvon Placide MALONGA & Jean D. NGOUEBO, Avocats à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP: 4607, Tel: 05.543.47.06, à Pointe Noire;

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur. En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire des dites audiences à 10 heures.

L'adjudication aura lieu le samedi 06 mars 2021 à 10 heures.

Fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra :

En vertu de:

1/ la grosse d'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire d'un acte notarié portant Convention de cautionnement hypothécaire tous engagements, en date de du 10 novembre 2016, dressé par Maître Angélique DINAMONA, Immeuble d'un office sis à Pointe-Noire, au n° 148bis, rue PANDZOU (Marché plateaux), Immeuble Congo Télécom, 1^{er} étage, tél @+242) 06 672 54 17/ 06 663 72 06/ 04 474 91 96, régulièrement déposé à la Division de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière en date du 23 novembre 2016 sous le n° 16//0214 et constatant une convention de cautionnement hypothécaire tous engagements de 2^{ème} rang passée le 10 novembre 2016 entre la banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A et Monsieur Fidèle Harris NKOUKA, de nationalité Congolaise, né le 25 avril 1950 à Brazzaville, République du Congo, titulaire de la Carte Nationale d'Identité n°PNO 1082022541 délivrée le 12 décembre 2008 à Pointe-Noire, demeurant rue N'DEMBA quartier Tchimbamba Aviation (MALALA), à Pointe-Noire, convention aux termes de laquelle il a été rappelée que la BCI a consenti à la société Harris International & Associés, société à responsabilité limitée de droit congolais, en date du 20 novembre 2015, un crédit de restructuration à moyen terme d'un contrat de Cinq millions (500.000.000) de Francs CFA, remboursable en soixante (60) mois et productifs d'intérêts de 8% HT l'an, dont Monsieur Fidèle Harris NKOUKA s'est porté caution hypothécaire pour le compte dea et caution a affecté au profit de la BCI en Hypothèque tous engagements de deuxième rang, l'ensemble de ses droits de propriété portant sur son immeuble bâti sis au centre-ville, rue

Dimbitala, entre la pharmacie Croix du sud et l'immeuble Barron MAKITA, Arrondissement n°I Emery Patrice LUMUMBA, Centre-Ville Pointe-Noire, cadastré lot n°78, d'une superficie de deux cent sept virgule quatre-vingt-cinq mètres carrés (207,85 m2), objet du titre foncier n°480;

2°/ la grosse d'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire portant convention de crédit avec cautionnement hypothécaire conclue entre LCB BANK, Groupe BMCE BANK, et la Société Hôtelière Royal PARK, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1.000.000 FCFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro RCCM CG/PNR/13 B814, dont le siège est au Centre-ville, derrière la pharmacie Croix du Sud, Arrondissement I, Emery Patrice LUMUMBA, B.P: 1965, sous la caution hypothécaire de Monsieur Fidèle Harris NKOUKA, en date à Pointe-Noire du 10 octobre 2014 en l'Office Notarial de Maître Angélique Esther DINAMONA KIDILOU sis 148bis, rue PANDZOU, Immeuble

foyer SOTELCO, marché plateau centre-ville, BP: 4171, Tel: 00 (242) 672.54.17 1

05.563.72.06, République du Congo, acte publié à la conservation foncière de Pointe-Noire, le 13 octobre 2014, sous dépôt n° 15/1079, Extrait n° 1079; Et par la suite:

1o; d'un commandement de Maître Hervé Magloire WALEMBOT, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel et les Tribunaux de Pointe-Noire y demeurant soussigné, en date du 30 Septembre 2020 ;

2°/ d'un commandement postérieur afin d'inscription sur le commandement aux fins de saisie immobilière en date du 21 juillet 2020 transcrit sur le titre de propriété en vue de continuation des poursuites de Maître Félix DIMENA, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel et les Tribunaux de Pointe-Noire y demeurant soussigné, en date du 23 décembre 2020, enregistré et publié au Bureau de la Conservation Foncière de Pointe-Noire CENTRE, en date du 24 décembre 2020 ;

Et à la requête, poursuite et diligence de LCB BANK, Groupe BMCE BANK, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital de 10.000.000.000 F.CFA, immatriculée au RCCM sous le n°06B58 (ancien n°04B 779), NIU: M200511 0000294157, dont le siège social est sis, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, Congo, BP: 2889, Tel: (00242) 22 281.09.78/05/06, Fax: (242) 22 281 09 77, République du Congo, site WEB: www.lcbba.n[çqm, représentée par son Directeur Général, en la personne de Monsieur Mohamed Essaid BENJELLOUN, demeurant et domicilié ès qualité au siège de ladite société, créancière inscrite en premier rang, subrogée dans les droits et actions de la BCI ;

Ayant pour conseils Maîtres Roldia Yvon Placide MALONGA & Jean D. NGOUEBO, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : 05.543.47.06, à Pointe-Noire ;

En présence de :

La Banque Commerciale Internationale en sigle BCI, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 12.870.340.000 FCFA,, immatriculée au RCCM sous le n°07- B-633, dont le siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, B.P: 147, prise en son agence centrale de Pointe-Noire, sise avenue Charles DE GAULLE, en face de la Tour Mayombe, B.P: 661, Pointe-Noire, République du Congo, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, Monsieur André COLLET, demeurant et domicilié ès qualité au siège de ladite société, créancière de deuxième rang pour suivante ;

Ayant pour conseil Maître Lionel KALINAMENGA, avocat à la Cour, demeurant en cette qualité au n°245 boulevard Charles de gaulle, Immeuble Tour Mayombe entrée B-9^{ème} étage, Appartement A-31, Centre-ville Pointe- oire ;

-La Société Hôtelière Royal PARK, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1.000.000 FCFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro RCCM CG/PNR/13 B814, dont le siège est au Centre-ville, derrière la pharmacie Croix du Sud, Arrondissement I, Emery Patrice LUMUMBA,

B.P : 1965, poursuites et diligences de son représentant légal, Monsieur Fidèle Harris NKOUKA, débitrice saisie ;

-Monsieur Fidèle Harris NKOUKA, Gérant Statutaire, de nationalité Congolaise, pour être né le 25 avril 1950 à Brazzaville, titulaire d'un permis de conduire n° 16.661/PN du 21 septembre 1974, à Pointe-Noire, demeurant et domicilié à Pointe-Noire, caution hypothécaire ;

Ayant pour conseil Fulbert NZALAKANDA, Avocat à la Cour, dont le cabinet est sis Avenue BITELIKA NDOMBI, route de l'aéroport Agostinho NETO, au-dessus de l'Agence Canadienne Airways, Pointe-Noire, B.P : 5787, Tel: 06.660.48.73/05.553.92.11;

Il sera le samedi 6 mars 2021, à 10 heures, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire des dites audiences au Palais de Justice, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

La propriété immobilière bâtie en matériaux durable, sise à Pointe-Noire, au centre-ville, n° 18, rue Dimbatala, entre la pharmacie Croix du sud et l'immeuble MAKITA, Arrondissement n° I, Emery Patrice LUMUMBA, cadastrée lot n° 78, parcelle n° 18, d'une superficie de 207,85m², objet du titre foncier n° 480, appartenant à Monsieur Harris Fidèle NKOUKA ;

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix: 600.000.000 FCFA, augmentée de 12% du montant d'adjudication

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocats ou par les enchérisseurs eux mêmes ;

Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au greffe civil du Tribunal de Grande de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante.

Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'impliquera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

Conditions de vente :

-Inscription au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire;

-Vente strictement au comptant

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 18 février 2021


Roldia Yvon Placide MALONGA
Avocat
N° 622 DS 268
Maître Roldia MALONGA, Avocat inscrit



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

 Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



REMERCIEMENTS

Pour les deux mois de la disparition inopinée de sa mère chérie Marie-France Balbine Ndinga (18 décembre 2020 - 18 février 2021), Davy Evoundou remercie avec gratitude et affection toutes les personnes qui l'ont aidé à supporter sa peine.

Merci également pour toutes vos marques de sympathie et tout simplement pour votre chaleureuse présence à mes côtés.

Rassurez-vous que vous avez été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux, et je vous témoigne par ce biais ma sincère reconnaissance.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

La veuve Ndey née Akouala Antoinette, agent Télé Congo à la retraite, les enfants Ndey : Florian, Dany, Pitchou, Arthur, Lionel et Boris, ainsi que la famille annoncent aux mutuelles : la Fraternité Immaculée-Conception, la Famille, Amis espoir, Amour des mamans, Dix mille monnaie té et Tsondo, que les obsèques de leur mari et père Fidèle Ndey, décédé le 8 février à Brazzaville, auront lieu le vendredi 19 février 2021 au cimetière du centre-ville.

Programme des obsèques (prière de respecter les mesures barrières) :
10h 00 : Levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
11h 30 : Messe de requiem en l'église Sainte-Marie de Ouénzé ;
13h 00 : Inhumation au cimetière du centre-ville ;
15h 00 : Retour au domicile familial et fin de la cérémonie.



NÉCROLOGIE

Le colonel Gérard Ebami Sala, la veuve Sala Ontoula née Moutsinga Chantal, Yvon Serge Ngankira, les enfants Sala Ontoula ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur petit-frère, époux, oncle et père, le capitaine Justin Sala Ontoula, survenu le 12 février 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Bondouango, cité Don Bosco à Massengo.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Antoine Mampassi, Serge Léopold Mougali Riper, colonel d'aviation à la retraite, Evelyne Moussounda et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille et nièce Thérésia Mougali, survenu le 16 février 2021 au CHU de Brazzaville. Le deuil a lieu au domicile familial, sis au n°78, de la rue Baya à Poto-Poto. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. Union de prière.

Del Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, informe parents, amis et connaissances du décès de son frère cadet Bijou Beaugard Joachim Mombongo, survenu le 10 février 2021 au CHU de Brazzaville.

Le deuil a lieu au domicile familial, sis, n° 16, de la rue Loango à Poto-Poto.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 23 février

9h00 : levée de corps à la Morgue du CHU ;

12h00 : messe en la basilique Sainte-Anne de Poto-Poto ;

14h00 : inhumation centre ville

16h00 : retour et cérémonie.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

**IMPRIMERIE DU
BASSIN DU CONGO**

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines

Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Dépliants



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Félix Tshisekedi et Emmanuel Macron ont conféré par visioconférence

«La lenteur de la campagne de vaccination dans les pays pauvres, en particulier en Afrique, est inexplicable et intolérable», a estimé le président français. Ajoutant que «nous sommes à un moment de vérité si nous voulons agir plus efficacement».

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, président en exercice de l'Union africaine(UA), était le 17 février 2021, depuis ses bureaux de la cité de l'UA, en réunion par visioconférence avec le président Emmanuel Macron qui s'entretenait à distance avec le bureau de la conférence de l'Union africaine.

Après le mot d'ouverture à cette séance de travail virtuelle par le président de la République et président en exercice de l'UA, Félix-Antoine Tshisekedi, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki, a fait l'état des lieux de la situation de la pandémie de Covid-19 sur le continent, avant que le Sud-Africain Cyril Ramaphosa éclaire la religion des participants sur la réponse africaine à la maladie.

La problématique d'accès équitable aux vaccins contre la Covid-19 ainsi que le soutien de la France aux systèmes de santé africains étaient au menu des discussions. Cette réunion, in-



Félix Tshisekedi et Emmanuel Macron

dique-t-on, visait « à identifier les axes d'effort prioritaires » des pays africains afin de « poter leurs voix » à la visioconférence

prévue ce vendredi des dirigeants du G7 qui sera consacrée en partie à la pandémie de coronavirus.

En prélude au prochain sommet du G7, le président français tenait à recueillir la position de l'Afrique pour faire davantage

un plaidoyer auprès des Etats membres de cette organisation internationale. Tout en fustigeant la lenteur de la campagne de vaccination dans les pays pauvres, en particulier en Afrique, Emmanuel Macron a estimé que l'augmentation des capacités de production en Afrique, ainsi que la transparence sur le prix des vaccins de la part des industriels étaient prioritaires. Il n'est pas acceptable, a-t-il dit, « que certains pays africains achètent plus cher des doses que les pays occidentaux ». Et d'ajouter : « Si nous n'éradiquons pas sur tout le globe ce virus, il continuera par tourner et faire des variantes ». Le président de la République et président en exercice de l'UA, Félix-Antoine Tshisekedi, était assisté, au cours de cette réunion stratégique, par les membres du Panel chargé d'accompagner la mandature de la RDC à la tête de l'UA.

Alain Diasso

ENTRETIEN

Me Pétias Kalonda : « Le problème du Congo n'est pas celui des hommes des troupes mais plutôt de leaders »

Analysant les deux années de Félix-Antoine Tshisekedi à la tête de la RDC, ce juriste et acteur de la société civile pense qu'il n'y a pas de changement positif. Ce qui le conduit à exhorter le chef de l'Etat « à changer son fusil d'épaule » pour rencontrer les desiderata du peuple qui lui a confié cette mission et qui sera appelé à le sanctionner positivement ou négativement dans moins de trois années.

« Deux ans après l'investiture de Félix-Antoine Tshisekedi à la tête de la République démocratique du Congo (RDC) rien n'a changé, à part le fait qu'il y a eu changement d'individu au sommet de l'Etat ». Cette affirmation est de Me Pétias Kalonda qui déplore, par ailleurs, l'attitude du pouvoir actuel qui évoluerait dans l'essai et erreur. Pour lui, les soutiens du chef de l'Etat l'induisent en erreur, et ne jouent pas franc jeu avec leurs actuels partenaires. « Ils utilisent la vindicte populaire pour faire fléchir les acteurs politiques et les amener à adhérer à l'Union sacrée », a-t-il dénoncé dans cet entretien avec Le Courrier de Kinshasa.

En effet, Me Pétias Kalonda pense que, deux ans après les élections, le changement tant promis par Félix-Antoine Tshisekedi se fait encore attendre. « En deux ans, il donne l'impression qu'il est venu tout refaire. Nous nous étonnons de résultats

que produise celui qui a passé 37 ans dans l'opposition », s'est-il convaincu. Et de renchérir que le problème actuel du Congo n'est pas celui des hommes des troupes mais plutôt de leader.

Dans cette même logique, le juriste appelle l'actuel président de la République à vite changer son fusil d'épaule car il n'aura aucune excuse devant le peuple congolais. « Surtout que ceux qu'il accusait hier sont ceux sur qui il compte aujourd'hui pour gonfler ses rangs », a-t-il dit.

Pétias Kalonda pense que le chef de l'Etat, par l'Union sacrée, risque de connaître le même sort que Kabila avec le Front commun pour le Congo, face à cette ruée d'adeptes ayant des ambitions surdimensionnées, qui ne jurent que par leur positionnement. Outre sa déception sur les deux années de Félix-Antoine Tshisekedi à la tête du pays, cet homme de toge penche plutôt pour l'autonomisation de la jeunesse et la création

de l'emploi, qui passent par la relance de l'économie et la mise en valeur du marché intérieur. Toujours sur cette lancée, il invite les acteurs politiques à plancher sur les différents soucis qui déciment la population, notamment l'éducation, la santé et la problématique des routes secondaires. Pétias Kalonda se veut la voix des sans-voix durant cette période où tout, d'après lui, semble se tourner vers le bien être des politiciens.

Le juriste lance, enfin, un appel aux organisations citoyennes à ne pas se laisser prendre dans les jeux des politiques. Il les exhorte plutôt à être des accompagnateurs des ceux que les acteurs politiques appellent abusivement « le petit peuple » en parole et en acte. Me Pétias Kalonda, note-t-on, dirige une organisation qui, dans le cadre de la lutte contre le chômage en RDC, finance les projets des jeunes sans emploi ayant des projets avec un business plan-

Christopher Khonde

HCR

Liz Ahua appelle à la mobilisation urgente des fonds pour les réfugiés au nord de la RDC

Le financement du travail pour l'aide humanitaire est déjà dramatiquement faible, alors que le nombre des réfugiés et leurs besoins continuent de croître.

Au cours d'un point de presse de la Monusco le 18 février, la représentante régionale du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) en RDC, Liz Ahua, a lancé un cri d'alarme pour une mobilisation urgente des fonds devant permettre aux organisations humanitaires de fournir une aide vitale aux réfugiés centrafricains au nord du pays et à leur hôte. Elle a fait part des défis énormes auxquels son agence fait face sur le terrain pour la prise en charge des réfugiés au nord et sud Ubangi ainsi que dans le Haut-Uélé.

Les organisations humanitaires se trouvent dans la difficulté d'accéder aux réfugiés situés dans une quarantaine de localités à accès difficile où ils utilisent généralement l'eau de la rivière pour boire et se laver. Aussi, les villageois qui les ont accueillis ont des moyens et des ressources très limités et cela pose des problèmes. « Nous avons identifié les ponts qui doivent être remis en état afin que les articles d'urgence et de secours de base puissent être transportés vers les réfugiés qui en ont besoin », a noté Liz Ahua.

Selon la représentante régionale du HCR, les besoins des réfugiés sont urgents et s'expriment en termes d'eau, d'abris, d'accès aux services de santé, d'installations sanitaires et de protection. Cependant, a-t-elle ajouté, la réponse à apporter sur le terrain doit également prendre en compte les besoins des Congolais et le soutien à leur capacité d'accueillir les réfugiés. « Nous avons un besoin urgent de

ressources ou d'autres partenaires pour venir réhabiliter ces ponts », a dit Liz Ahua.

Pour le HCR, un autre défi important à relever est la relocalisation des réfugiés vers des sites ou villages éloignés de la frontière pour leur sécurité. A cet effet, deux sites ont déjà été mis à la disposition de l'agence. « Nous nous réjouissons de l'octroi des terrains par le biais des populations locales, entériné déjà par les autorités au niveau central », a expliqué la représentante régionale du HCR.

En raison des violences et de l'insécurité survenues dans le contexte des élections présidentielle et législatives du 27 décembre en RCA, des milliers de personnes ont été forcées à fuir vers des pays voisins, au Cameroun, au Tchad, au Congo et en RDC. Selon les statistiques communiquées par les autorités locales, environ 92000 personnes, essentiellement des femmes et des enfants, sont arrivées dans les provinces du Bas-Uélé, du nord et sud Ubangi.

Avant cette nouvelle vague d'arrivées de réfugiés centrafricains, la RDC accueillait déjà près d'un demi-million de réfugiés venant principalement du Burundi, de la République centrafricaine, du Rwanda et du Sud Soudan. Parallèlement, 934000 réfugiés congolais sont accueillis dans des pays africains, surtout les pays limitrophes, notamment l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie, la République du Congo, la Zambie, etc.

Jules Tambwe Itagali

HUMOUR

Les Nyota couronnées à Abidjan, capitale du rire

Le duo féminin congolais a reçu son trophée, le Prix RFI Talent du rire 2020, à l'occasion du show de clôture de la sixième édition du réputé festival la capitale économique de la Côte d'Ivoire, le 14 février, au Palais de la culture.

Pour les Nyota, le dernier gala d'Abidjan capitale du rire qui s'est tenu le jour de la Saint-Valentin était « une soirée magnifique », a confié au Courrier de Kinshasa Princesse Watuwila revenue au pays le 16 février. Organisée en deux parties, la première consacrée à des prestations en solo s'est achevée avec le couronnement des Nyota qui à leur tour sont passées sous les projecteurs pendant près de quatre minutes. Le public a été gratifié par le dernier spectacle en date du duo, L'école, sketch qu'elles ont du reste présenté en première lors de la dixième saison du Parlement du rire.

Princesse Watuwila et Jovita Songwa ont vécu, dimanche dernier, le meilleur de tous les 14 février de leur vie surtout qu'Abidjan capitale du rire, l'humour a volé la vedette à l'amour. C'est dire qu'à la deuxième et dernière partie du festival, il a été célébré de manière particulière. Les hommes ont affronté les femmes en battle au Palais de la Culture d'Abidjan. Omega David et ses coéquipiers n'ont pas fait de cadeau à leurs ho-



Les Nyota après leur couronnement en compagnie de Mamane(DR)

mologues féminins tout aussi déterminées à en découdre avec eux une fois pour toutes. Point d'orgue de la sixième édition, la joute oratoire, un pugilat auquel les deux parties se sont livrées à cœur joie pour le plus grand bonheur des Abidjanais. Tous ravis, apprend-on, d'avoir assisté au spectacle d'humour exceptionnel et inédit offert à la clôture. C'est donc dans une ambiance délirante qu'est tombé le rideau d'Abidjan capitale du rire que Mamane, son initiateur, avait levé le 12 février. À dater de l'ouverture du festival produit par Gondwana-City Productions, Abidjan a eu droit à un week-end très hilarant avec l'événement panafricain qui s'était promis, pour sa sixième édition, de proposer le meilleur de l'humour du continent aux Abidjanais. Pari réussi, nous ont certifié les Nyota, autour des sujets abordés, notamment la société africaine, la politique, comme de coutume. Pour cette fois, la pandémie de covid-19 qui fait l'actualité depuis un an maintenant s'est invitée aussi sur les planches.

Nioni Masela

KONGO CENTRAL

Pas de circulation de gros camions entre vingt-deux heures et cinq heures

Matadi, la ville portuaire, vient de durcir les mesures de circulation des véhicules de gros tonnage à partir du lundi prochain. Par la même occasion, elle a délocalisé plusieurs parkings pour assurer une meilleure fluidité de la route nationale numéro 1. Par sa configuration, le Kongo Central est une province de transit pour 80 % du commerce extérieur via l'océan Atlantique de la RDC.

Loin de passer pour un fait anodin, surtout après plusieurs essais similaires infructueux par le passé, les mesures de l'autorité urbaine visent à sécuriser la circulation dans la Ville de Matadi. Elles s'inscrivent dans un cadre plus large du travail de fond réalisé par le gouvernement provincial sur les solutions durables aux embouteillages monstres à Matadi dans la ville de pierre. Toutefois, même si elles étaient très attendues, elles ne seront pas sans conséquence sur le transport des biens et des marchandises dans un territoire stratégique pour le pays. En effet, cette petite province de 53 920 km dispose de la seule façade maritime du pays, longue de 35 km. Elle abrite ainsi les principaux ports du pays. En tant que plaque tournante du transport de marchandises, la ville reçoit régulièrement un nombre impressionnant de camions à fort tonnage. Ceux-ci font désormais partie du paysage de la province. Selon l'arrêté urbain signé par le

maire de la ville de Matadi, Pathy Nzuzi wa Makengedi, les véhicules de gros tonnage, dont les remorques et semi-remorques transportant des conteneurs vides ou pleins ne sont autorisés à circuler qu'entre 22 heures et 5 heures du matin. Par ailleurs, aucun véhicule remorque quittant le garage ou le port ne peut stationner sur la route nationale numéro 1 allant jusqu'à Palabala. La mesure frappe également les transporteurs des denrées alimentaires provenant de l'arrière-pays, qui ne pourront plus stationner pour déchargement après 5 heures sur la voie publique. Aucun chargement des marchandises aux magasins et dépôts n'est autorisé avant 17 heures au niveau de la ville basse. Quant aux parkings, certains d'entre eux vont faire l'objet de délocalisation. Il y a, par exemple, les parkings de Kimpese et Mbanza-Ngungu qui sont délocalisés vers les allées de l'ancien « Mpozo », tandis que celui de Lufu et des motos se re-

trouvent désormais à l'entrée, en face de Mikondo.

Pour l'autorité urbaine, l'attente de déchargement doit se faire au garage, et tout déchargement des « bilokos » ou objets de seconde main dans la voie publique est soumis à une autorisation spéciale de la mairie. Il faut savoir que la vente des bilokos constitue une activité phare en raison de la pauvreté et du chômage. Beaucoup d'observateurs prédisent quelques difficultés à faire appliquer une mesure aussi impopulaire. Dans la foulée, l'on invite aussi les propriétaires des véhicules en stationnement sur le long des artères de la Ville de Matadi à dégager leurs engins dans dix jours. La police de circulation routière ainsi que les membres du conseil urbain de sécurité sont chargés de l'exécution de cet arrêté qui entre en vigueur à partir du 22 février. Les seules exceptions à l'interdiction de circulation à ces heures sont les véhicules d'utilité publique.

Laurent Essolomwa

MATADI

Inauguration d'une école pour les élèves malentendants

La cérémonie de la bénédiction du complexe scolaire Espérance a eu lieu récemment à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima à Matadi, où cette école est érigée

Construite avec l'appui financier de Caritas-Linz Autriche, l'œuvre bâtie qui est une grande première dans la Province du Kongo central occupe une place importante au sein de la Direction nationale de l'enseignement spécialisé.

Selon Caritas congo, cette école comprend quatorze salles de classe, deux bureaux et un bloc de six latrines construits par l'entreprise «Splendide Construct» qui travaille en collaboration avec la Commission diocésaine de construction.

La cérémonie d'ouverture de cette école a été présidée par Mgr Daniel Nlandu, évêque du diocèse de Matadi. C'était en présence du gouverneur de Province du Kongo central, M. Atou Matubuana, quelques autorités politico-administratives et militaires tant de la province que du pays, les enseignants, les élèves et leurs parents.

La construction de ce bâtiment scolaire s'inscrit dans le cadre de la considération et de la valorisation de cette catégorie sociale de la population qui mérite non seulement une attention soutenue mais aussi une formation intégrale au même titre que les autres enfants. D'où le nom « Espérance » de cette école pour dire que dans la vie humaine aucun désespoir n'est permis, peu importe son handicap physique qui ne peut constituer un obstacle au développement de l'individu.

Dans le cadre de sa mission en faveur des pauvres et des vulnérables, le diocèse de Matadi a voulu répondre à l'appel du Christ en construisant cette école, à travers la Caritas diocésaine, afin d'offrir un cadre approprié aux élèves sourds-muets de Matadi pour leur apprentissage scientifique.

Blandine Lusimana

ENVIRONNEMENT

Les résidus d'hydrocarbures polluent le littoral maritime

La ministre en charge de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, est allée le 17 février prendre la mesure de la pollution marine causée par des résidus pétroliers déversés du côté de Djeno. Au terme de la visite, elle a constaté l'impact environnemental de ces produits sur les riverains et autres usagers de la côte maritime.

Arlette Soudan Nonault a visité les différents espaces et zones pollués par les activités que mènent certaines sociétés dans la ville océane. C'est à la côte sauvage qu'elle a débuté ses descentes de terrain pour faire l'état des lieux de l'impact environnemental du déversement en mer des hydrocarbures observé le long de la côte sauvage et d'autres sites en mer. A ce niveau, les auteurs n'étant pas déterminés, l'enquête doit se poursuivre pour pouvoir déterminer la source réelle de ces pollutions. Ensuite, elle a visité le chantier de réparation du pipeline endommagé pendant l'exécution des travaux d'aménagement urbain sur l'avenue des voiliers dans la zone industrielle de Pointe-Noire. A cet endroit, les travaux de nettoyage se font de façon manuelle. Une société récupère des sables pollués mais sans au préalable prélever des échantillons des sols, de l'air ou de

l'eau pour déterminer le degré de pollution causée par ces films d'hydrocarbures. Le souhait serait qu'il y ait des analyses des sols et de l'eau pour pouvoir regarder le niveau de pollution.

Arlette Soudan-Nonault a également visité l'entrepôt des déchets hydrocarbonés dangereux du Port autonome de Pointe-Noire. Pour le traitement de ces grés bituminés issus des travaux de dragage du port depuis des années 2016, il y a les sociétés Total et Perenco qui se sont portées garantes pour apporter leur expertise à l'État afin de voir comment éliminer ces grés bituminés.

« Sur les pollutions au port, jusqu'à présent on n'était pas très impliqué sur le sujet. Par contre, sensibles au respect de l'environnement, nous sommes prêts à partager notre expertise dans ce domaine. Nous allons traiter nous-mêmes des bouts de forages

avec des spécifications, avec des processus qui sont bien établis, qui sont clairs et qui sont éprouvés. A propos, nous sommes prêts à se rapprocher du directeur du Port autonome de Pointe-Noire », a déclaré le directeur général de Total Congo, Martin Deffontaines. La société Perenco est également prête à partager son expertise avec le Port autonome de Pointe-Noire, a indiqué le directeur général de ce groupe en République du Congo, Christophe Blanc.

Conservons les écosystèmes marins et côtiers

Au regard de l'ampleur des dégâts, la ministre du Tourisme et de l'environnement a indiqué que les parties prenantes devaient agir dans l'urgence afin de ne pas exposer les populations qui fréquentent ces lieux, mais aussi de conserver les écosystèmes marins et côtiers.



L'entrepôt des déchets hydrocarbonés dangereux du Port autonome de Pointe-Noire (crédit photo/ ADIAC)

« ... Il nous faut mettre en place un guide de gestion des déchets portuaires très rapidement. Il y a un plan de réception de traitement des déchets d'exploitation bien précis du port. Je pense que dans le guide global de la gestion du plan d'intervention d'urgence, nous allons pouvoir travailler avec les deux sociétés qui veulent bien mettre à notre disposition quelques outils qu'ils ont déjà. J'aimerais à ce stade interpellé les différents usagers de tous ces différents secteurs que j'ai déjà nommés qui dans le cadre de la gestion de leurs industries peuvent dégénérer quelques pollutions », a souligné la ministre du

Tourisme et de l'Environnement.

Arlette Soudan Nonault a bouclé sa visite de travail dans la ville océane par une séance de travail avec les grands opérateurs pétroliers, la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire, en présence des autorités préfectorales. Parmi les points débattus au cours de cette séance de travail figurent la dépollution urgente des zones contaminées par le déversement des hydrocarbures, le traitement dans le respect des normes environnementales des déchets hydrocarbonés dangereux du port, et le rappel au respect des textes en vigueur en matière d'environnement.

Bruno Okokanal

ACNOA/ZONE 4

Jean Paul Ngaloua explique les nouveaux statuts

Le secrétaire général du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a apporté à la presse des précisions sur les amendements apportés lors de la dernière rencontre du Cameroun sur les nouveaux statuts de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa).

Réunis en session extraordinaire le 13 février à Douala au Cameroun, les membres de l'Acnoa zone 4 ont renvoyé d'autres points à la prochaine assemblée générale ordinaire pour se consacrer uniquement sur la révision de nouveaux statuts. Le but de la rencontre était de finaliser les besoins urgents de cette zone.

Les membres de la zone ont à cœur l'envie de rendre la gestion de leur structure plus efficace. Avant, la présidence de la zone était assurée par rotation des différents Comités nationaux olympiques (CNO). Elle changeait de pays tous les quatre ans. Cette rotation n'étant pas efficace a poussé les dirigeants à revenir à la vieille méthode. Le principe de vote du président ainsi que tous les membres du bureau a été adopté afin de ramener toutes les compétences dans la gestion de la zone. « Nous avons vu que ce principe de rotation n'était pas efficace, il faut revenir au principe de vote. Le pays ou le CNO qui trouve qu'il est capable d'assurer la présidence de la zone, présente sa candidature. Et les autres décideront », a-t-il expliqué

Jean Paul Ngaloua a expliqué que seul le secrétaire général sera nommé tout en présentant quelques inconvénients de la mesure. « Si le secrétaire général est Tchadien, le trésorier est Centrafricain, le bureau est donc éparpillé à travers



Jean Paul Ngaloua, secrétaire général du Cnosc commente les nouveaux statuts/Adiac

l'Afrique centrale et ce ne sera pas facile de les réunir. Si c'est un Congolais qui est nommé secrétaire générale comment va-t-il fonctionner avec le siège puisque nous avons décidé que le siège ne soit pas obligatoirement dans le pays du président élu. Il peut être à Sao Tomé et Príncipe. Comment le secrétaire général va-t-il travailler avec sa permanence ? », a-t-il lancé.

Le problème de la représentation a été aussi évoqué. Outre le représentant des athlètes, les membres ont souhaité voir intégrer une représentante de la commission femme et sport dans le futur bureau qui sera élu.

Le manque des compétitions dont le point sera fait lors de la prochaine assemblée générale ordinaire au mois de mai, a souvent

été le point faible de cette zone. Jean Paul Ngaloua a proposé quelques pistes de solutions. « Le point des compétitions est un point très important. Lorsque nous nous sommes retrouvés, dans un premier temps, on s'était dit chaque CNO doit contribuer au budget de la zone en transférant 1000 dollars. Après nous nous sommes rendu compte que c'était insuffisant. Il fallait élever ce montant à 5000 dollars si nous voulons organiser des compétitions. Mais combien de CNO ont pu donner la contribution de 5000 dollars. Il y en a très peu », a-t-il indiqué.

Cette contribution devrait selon lui soulager tant soit peu le pays hôte souvent obligé de mobiliser les gros moyens pour assurer la réussite d'une compétition. L'idée d'attribuer à chaque pays l'organisation d'une compétition par discipline paraît plus logique pour organiser les événements les plus efficaces.

« Il ne faut pas attendre que le pays hôte mette le budget le plus fort parce qu'on s'était dit que chaque pays devrait prendre la compétition d'une discipline. La boxe serait par exemple au Congo, le volley ailleurs, le judo dans un autre pays ... pour organiser des compétitions efficaces. Il ne faut pas tout le temps chercher des grands rassemblements », a-t-il proposé.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Les Diabes noirs reviennent sur terre

Les Diabes noirs ont été surpris le 17 février par la courageuse équipe de Patronage Sainte-Anne (0-1), en cloture de la 5e journée.



Les Diablotins étaient dans les nuages, grâce notamment à leur série de quatre victoires en autant de matchs, avant de connaître leur première défaite de la saison. Patronage Sainte-Anne a mis fin à cette série. Du coup, l'équipe la plus populaire du pays qui a vu son compteur être bloqué à douze points n'est plus le seul leader. Elle a été rejoint par l'As Otohô qui a égalé ce chapelet de quatre victoires d'affilée, en battant Nico-Nicoyé au Complexe sportif de Pointe-Noire (1-0).

C'est une désillusion pour Diabes noirs, qui a buté sur une équipe de Patronage disciplinée et n'a négligé aucun détail. Cette formation a élevé son niveau de jeu, en montrant de bonnes choses à la première période avec notamment plusieurs occasions franches. A force d'insister, elle a été récompensée par un but de Junior Edouard Moutou à la 41e minute.

Pendant la deuxième mi-temps, Patronage a certes plié, mais n'a rompu en aucun moment face au pressing haut exercé par les Diabes noirs. Mais à chaque fois, la réussite fuyait les Diablotins. Ils auraient, sans nul doute, des regrets à nourrir sur l'énorme raté de Rox Oyoh. Seul devant le gardien, l'attaquant des Diabes Noirs a vu sa tentative de lob s'écraser sur la barre transversale.

C'est la deuxième victoire de la saison pour Patronage alors que le FC Kondzo n'y arrive toujours pas. A Dolisie, la marche a été très haute pour cette équipe qui s'est inclinée (0-3) devant l'Ac Léopards. Les Fauves du Niari signent ainsi leur troisième victoire de la saison. FC Nathalys confirme aussi tout le bien qu'on pensait de lui, en dominant dans un duel 100% ponténégrin V Club Mokanda (1-0). Le promu (9 points) reste invaincu, après la 5e journée.

J.G.E.